



Recherche le capital placé par un agent d'assurance

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **01:24**

bonsoir,

mon neveu (petit fils de la 1ère union de ma mère) a établi des contrats assurance vie en 1997 et 1998 ces 2 contrats ont été encaissés en totalité, après avoir écrit à l'assurance, j'ai reçu une réponse me disant que ces 2 contrats avaient été rachetés sur un compte bancaire du crédit agricole .qui n'est pas celui de ma mère, mais je sais que lui à son compte à cette banque

comment a-t-il pu faire virer les 2 paiements sur ces comptes à lui, (j'ai écrit à l'assurance après avoir découvert ces 2 documents dans la déclaration d'impôt de 1994, date du décès de mon père,

il à gérer le capital de ma mère après le décès de mon père, ayant hérité lui-même de sa mère, je suis fils unique (père) les assurances ne vérifient-elles pas les comptes sur lesquels les sommes sont virées ? qui est responsable, il y a tellement de scandales à ce sujet ? et que puis-je faire, ce n'est pas la peine de lui demander des explications, j'ai déjà découvert diverses malversations, et le notaire me dit qu'il est trop tard - je ne comprends pas - il n'y a pas eu d'inventaire au décès concernant le capital -mais je savais que mon père avait vendu plusieurs appartements et une villa qu'il avait eu en héritage.

ma mère à 95 ans en maison de retraite.

j'ai l'impression que l'on a voulu m'exclure de l'héritage.

merci de m'aider

Par **m4ur1ce**, le **23/09/2008** à **19:52**

A mon avis, vous devriez réécrire votre question, elle est incompréhensible.

Salutations